

Côte d’Ivoire — Plan national de développement — Note consultative conjointe

Cette note consultative conjointe sur la mise en œuvre du Plan national de développement de la **Côte d’Ivoire**, préparée par les services de la Banque mondiale et du FMI, a été distribuée aux conseils d’administration des deux institutions avec le Plan national de développement élaboré par le pays membre. Cette note consultative conjointe a pour but d’offrir au pays membre des avis précis, francs et constructifs sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté.

Ce document peut être obtenu sur demande à l’adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18.00 dollars

Fonds monétaire international
Washington, D.C.



CÔTE D'IVOIRE

NOTE CONSULTATIVE CONJOINTE DES SERVICES SUR LE PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2012–15

Le 22 mai 2013

Approuvée par
Madani M. Tall (AID) et
Seán Nolan et Peter Allum (FMI)

Préparée par les services de l'Association
internationale de développement et du Fonds
monétaire international

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- 1. Le Plan national de développement (PND) pour la période 2012–15, approuvé par le gouvernement le 28 mars 2012, remplace le précédent Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) (2009–15).** Le PND repose sur une évaluation des résultats des politiques économiques menées depuis l'indépendance et de l'impact des crises politiques qui se sont succédé depuis 1999, notamment de la crise postélectorale de 2011. Il présente un programme complet de réformes qui tient compte des nouveaux défis auxquels est confrontée la Côte d'Ivoire, avec pour objectif de transformer le pays en un pays émergent à l'horizon 2020 et de réduire de moitié le taux de pauvreté d'ici fin 2015.
- 2. L'ambition du Plan national de développement de transformer la Côte d'Ivoire en un pays émergent à l'horizon 2020 repose sur cinq piliers stratégiques :** i) des populations vivant en harmonie dans une société sécurisée où la bonne gouvernance est assurée; ii) des richesses nationales créées en plus grande quantité et de façon durable et réparties de manière équitable; iii) un accès équitable de la population à des services sociaux de qualité, en particulier pour les femmes, enfants et autres groupes vulnérables; iv) une population vivant dans un environnement sain et un cadre de vie acceptable; et v) le rehaussement de la place de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale. Ces objectifs stratégiques correspondent globalement aux piliers du précédent DSRP.
- 3. La mise en œuvre du précédent DSRP a été compromise par la crise sociopolitique.** L'aggravation des tensions à la veille des élections présidentielles de 2010 et la crise postélectorale entre novembre 2010 et avril 2011 ont martelé l'économie. Par conséquent, la

croissance du PIB réel est tombée à 2,4% en 2010, puis s'est contractée de 4,7% en 2011, l'inflation est montée à 4,9% en 2011, et le solde budgétaire global s'est détérioré. En outre, le programme de 2009 appuyé par la FEC a déraillé; le gouvernement n'a pas été en mesure d'honorer ses échéances sur les titres d'État et a accumulé de nouveaux arriérés. Toutefois, la gestion macroéconomique a été solide; les réformes du secteur public ont permis d'améliorer la transparence et les procédures de passation des marchés publics, et de sauvegarder les services publics de base, notamment la prestation gratuite de nombreux services de santé. Les réformes portant sur les activités du secteur privé promettent d'attirer de nouveaux investissements, d'accroître la productivité des principales filières agricoles et d'améliorer la transparence dans l'exploitation des abondantes ressources naturelles du pays.

4. Le PND a été préparé de façon participative. Dès la fin de la crise postélectorale et la constitution du nouveau gouvernement, de vastes consultations ont démarré au niveau national et à celui des districts avec la participation des représentants des administrations centrales et locales, des bailleurs de fonds, du secteur privé, des milieux universitaires et des organisations de la société civile, pour débattre d'un nouveau plan national de développement. Le précédent DSRP-1 était toujours en cours de mise en œuvre, mais le gouvernement a jugé important de préparer un nouveau PND prenant en compte ses priorités. Après avoir été validé fin 2011 par les diverses parties prenantes et la communauté des bailleurs, le PND a été officiellement approuvé en Conseil des ministres le 28 mars 2012 puis examiné par l'Assemblée nationale.

5. La présente note consultative conjointe des services examine les piliers stratégiques et les principaux résultats du PND. La section II présente un diagnostic de la pauvreté et examine les tendances dans ce domaine; la section III est consacrée aux politiques macroéconomiques; la section IV décrit les piliers stratégiques du PND et définit les actions prioritaires qui s'imposent pour les rendre effectifs. La dernière section énonce les principales conclusions et recommandations des services.

DIAGNOSTIC ET TENDANCES DE LA PAUVRETÉ

6. Les indicateurs de pauvreté n'ayant pas été actualisés depuis 2008, il est difficile de procéder à une évaluation systématique des tendances dans ce domaine ces dernières années. En raison de la crise et de l'instabilité qu'a connues le pays, l'Institut national de la statistique n'a pas été en mesure de réaliser une nouvelle enquête sur les niveaux de vie (ENV). Malgré l'absence de données récentes, le PND indique que les taux de pauvreté se sont encore aggravés sous l'effet de la crise. Plus précisément, les autorités estiment que, compte tenu des nombreuses populations

déplacées à l'intérieur du pays et de celles qui ont fui à l'étranger, de la grave détérioration des services sociaux, surtout dans le centre-nord-ouest du pays, et de la forte baisse des revenus, plus de la moitié de la population ivoirienne vit aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté, contre 48% en 2008 et 10% seulement en 1985.

7. Les services partagent l'analyse du PND sur les tendances de la pauvreté et exhortent le gouvernement à améliorer ses capacités de suivi dans ce domaine. A cet égard, la priorité doit être la réalisation d'une nouvelle enquête sur les niveaux de vie. Compte tenu de l'immensité des besoins sociaux du pays et de la baisse des niveaux de vie ces dix dernières années, l'objectif de réduction de moitié de la pauvreté à l'horizon 2015 semble ambitieux, voire irréaliste. Les services encouragent vivement le gouvernement à mieux cerner les liens entre les politiques et les réformes prévues au PND et leurs effets sur la pauvreté, notamment l'impact escompté des réformes structurelles actuellement en cours dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture et celui des réformes de la fonction publique et des entreprises d'État. Des analyses d'impact sur la pauvreté et le social (AIPS) aideraient à comprendre les effets des réformes envisagées sur la pauvreté. À cet égard, il importera aussi d'étoffer les capacités des autorités à assurer un suivi et un examen plus réguliers des tendances de la pauvreté, notamment en renforçant les moyens de l'Institut de la statistique.

CADRE MACROÉCONOMIQUE

8. Les services estiment que les perspectives de croissance à moyen terme sont solides. Toutefois, même si les objectifs de croissance du PND (9 % en 2013 et 10 % en 2014–15) sont réalisables, ils correspondent à un scénario optimiste. La prudence relative des services s'appuie sur les considérations suivantes : i) les incertitudes quant au niveau et au rythme auxquels la participation du secteur privé va se développer; ii) les retards éventuels dans la mobilisation effective du financement extérieur promis, qui pourraient à leur tour avoir un impact négatif sur la mise en œuvre des projets d'investissement; et iii) le temps nécessaire à l'élimination des goulets d'étranglement qui subsistent (vétusté générale des infrastructures publiques, climat des affaires peu favorable, etc.). Le scénario de référence des services table sur une trajectoire de croissance du PIB réel de l'ordre de 8 % par an sur la période 2013–15.

9. La stratégie budgétaire du PND, axée sur l'intensification de l'investissement public et la viabilité à terme des finances publiques, correspond parfaitement à la stratégie adoptée dans le programme appuyé par le FMI. Pour atteindre ces objectifs, il conviendrait à la fois de renforcer la mobilisation des recettes et de contenir en les hiérarchisant différemment les dépenses

courantes. Même si les objectifs de recettes du PND sont ambitieux, ils sont réalisables, et nécessitent une intensification des réformes budgétaires structurelles en cours, avec en particulier un recouvrement plus efficace de la TVA. De tels efforts de mobilisation des recettes devront être complétés par des mesures visant à contenir la masse salariale et les subventions généralisées à moyen terme. Les services saluent la mise en œuvre d'un mécanisme de fixation automatique des prix des carburants à compter d'avril 2013 et invitent les autorités à poursuivre leurs efforts de réduction des subventions dans le secteur de l'électricité. L'engagement du gouvernement d'achever l'élaboration d'une stratégie à moyen terme pour la masse salariale avant la fin du quatrième trimestre 2011 avec l'assistance technique du FMI va dans la bonne direction. Les services invitent les autorités à renforcer leur capacité d'évaluation et de mise en œuvre des projets pour permettre une intensification de l'investissement public. Ils soulignent la nécessité d'éviter une hausse trop forte et trop rapide de la dette publique qui risquerait d'en compromettre la viabilité et d'engendrer des paiements au titre du service de cette dette qui grèveraient excessivement le budget. Les services saluent à cet égard l'intention des autorités de renforcer leur gestion de la dette en adoptant une stratégie à moyen terme et en procédant en 2013 à une réorganisation fonctionnelle de la structure chargée de la gestion de la dette.

10. Les services estiment que le programme d'investissement du secteur public prévu par le PND est finançable. Les promesses de contribution faites par les bailleurs de fonds lors de la réunion du Groupe consultatif à Paris en décembre 2012 (environ 8,6 milliards de dollars EU) ont dépassé les attentes des autorités et suffissent à répondre aux besoins de financement extérieur du PND.

11. De l'avis des services, les aléas auxquels sont soumises les projections macroéconomiques du PND sont surtout négatifs, mais ils ne seront probablement pas assez prononcés pour compromettre la stratégie. Les principaux aléas sont liés à la situation sociopolitique et à la situation sécuritaire, qui restent problématiques, et à la persistance de goulets d'étranglement, qui pourraient faire baisser l'investissement privé et, partant, freiner la croissance. En outre, un ralentissement mondial provoqué notamment par une aggravation de la crise de la zone euro pourrait empêcher les entrées d'IDE et d'aide extérieure.

PILERS STRATÉGIQUES

A. Des populations vivant en harmonie dans une société sécurisée où la bonne gouvernance est assurée

12. Les services félicitent les autorités d'avoir clairement énoncé leur objectif de devenir un pays sûr dans lequel les populations vivent en harmonie et bénéficient d'une gouvernance forte et efficace, conforme aux normes internationales. Après une décennie de crises sociales et politiques qui ont atteint leur paroxysme avec la crise postélectorale de début 2011, les fractures ethniques n'ont cessé de s'accroître dans le pays. Depuis la fin de la crise militaire, les tensions se sont nettement apaisées mais les causes profondes du conflit antérieur n'ont toujours pas franchement été traitées, d'où la possibilité d'un retour de la violence. En outre, la situation précaire sur le plan de la sécurité pourrait continuer à compliquer grandement la réalisation de l'objectif de croissance forte du gouvernement. La circulation généralisée d'armes légères, la lenteur de la réforme de l'armée et de la police, et le grand nombre d'ex-combattants en attente de réinsertion dans la société sont encore autant de menaces pour la sécurité auxquelles il convient de s'attaquer avec détermination. Les services se félicitent de l'intention exprimée par les autorités de faire participer plus systématiquement les collectivités locales et les chefs religieux à la résolution des conflits sociaux dans les zones rurales.

13. Les violations des droits de l'homme, les carences du système judiciaire et la mauvaise gouvernance sont les origines profondes de la crise en Côte d'Ivoire. Les régimes précédents allouaient les ressources en partie selon des critères ethniques et régionaux, ce qui suscitait un fort sentiment d'injustice parmi les exclus de ce système de favoritisme, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. En outre, la faiblesse du système judiciaire, l'accès inégal à la justice, et le comportement souvent opaque des magistrats et tribunaux ont contribué à l'émersion d'une profonde méfiance à l'égard du système de justice formelle. Les services conviennent qu'il est indispensable de réformer le système judiciaire et que le gouvernement doit traiter judicieusement les affaires de violations des droits de l'homme survenues durant et après la crise postélectorale. Ils invitent les autorités à améliorer la gouvernance à tous les niveaux et à œuvrer notamment à la mise en place d'un système juridique et d'un système de services sociaux qui soient plus redevables de leurs actions devant les citoyens et qui soient davantage axés sur les résultats et le service aux citoyens, conditions qui seront essentielles au rétablissement de la confiance de la population dans l'administration publique.

B. Des richesses nationales créées en plus grande quantité et de façon durable et réparties de manière équitable

Modernisation de la Gestion des finances publiques (GFP)

14. Comme les autorités, les services estiment que la modernisation de la GFP est incontournable pour rendre la gouvernance économique plus efficace. Il convient d'améliorer la préparation des projections macrobudgétaires, la transparence de l'exécution du budget et la surveillance des entreprises d'État pour parvenir aux résultats visés en matière de développement. Les réformes prévues dans le domaine de la GFP et de la passation des marchés publics, avec notamment l'élargissement des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) aux ministères dépensiers et le renforcement des divers systèmes intégrés d'information relatifs à la gestion financière (IFMIS : réseaux SIGFIP, SIGBUD, SIGMAP, etc.) joueront un rôle essentiel en rendant le cadre d'exécution budgétaire plus crédibles et en assurant que les hausses prévues des dépenses d'investissements, tant publiques que privées, auront l'impact escompté sur la croissance. Les services tiennent aussi à souligner qu'il importe de renforcer davantage la gestion de trésorerie, d'améliorer la fiabilité des comptes publics et de consolider la fonction d'audit, avec notamment la création d'une Cour des comptes.

15. Les services partagent l'avis des autorités selon lequel il est nécessaire d'améliorer la fiscalité des activités intérieures pour accompagner la forte hausse des dépenses d'investissement. Le recours croissant aux exonérations fiscales pour atteindre les objectifs de développement socioéconomique ces dix dernières années a affaibli les recettes. Les services recommandent de réexaminer les régimes fiscaux préférentiels en vue de limiter les exonérations qui n'influent guère sur les décisions d'investissement. Les réformes des administrations fiscale et douanière doivent aussi être menées à bien pour mobiliser davantage de recettes et la lutte contre la fraude fiscale doit être intensifiée.

Relance des secteurs stratégiques de l'économie ivoirienne

16. Les services partagent l'avis des autorités quant au rôle fondamental du développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche comme sources de croissance et moteurs de la réduction de la pauvreté. Les réformes menées dans les diverses filières agricoles, notamment sur la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités dans l'agriculture, l'élevage et la pêche, formeront le socle du développement de ces secteurs. Pour lutter contre la pauvreté dans les zones rurales, il sera aussi crucial d'assurer la transmission des prix internationaux aux agriculteurs, de rehausser la productivité et de développer les réseaux de commercialisation. Les

services saluent à cet égard la réforme du secteur du cacao de novembre 2011, notamment l'adoption du mécanisme de ventes à terme et la décision de fixer les prix bord champ à un minimum de 60% du prix c.a.f. En outre, le mécanisme de subventions envisagé pour la production de coton et la transformation de noix de cajou devrait permettre d'importantes hausses de revenus pour les agriculteurs du nord du pays.

Augmentation de la capacité de production pétrolière, amélioration de l'exploitation du potentiel minier, et renforcement des services énergétiques et de l'approvisionnement en électricité

17. Compte tenu du potentiel considérable que constituent les ressources naturelles de la Côte d'Ivoire, l'objectif énoncé dans le PND de développer les secteurs des hydrocarbures, du gaz et des mines est judicieux. Des incitations budgétaires peuvent être offertes aux nouveaux investisseurs, mais il convient d'évaluer soigneusement les coûts implicites pour le budget de l'État par rapport aux avantages escomptés. Les services insistent sur la nécessité de préparer des cadres budgétaires pour renforcer les capacités de gestion des ressources naturelles.

18. Les services se félicitent que le PND mette l'accent sur les réformes du secteur de l'électricité, les coupures de courant occasionnelles pouvant gravement nuire à l'accélération de la croissance. À cet égard, l'augmentation de la capacité de production et la réalisation de nouveaux investissements pour consolider et développer les réseaux de transport et de distribution sont tout aussi essentielles que les mesures visant à renforcer la viabilité financière de la compagnie publique d'électricité par des hausses de tarifs et le développement des capacités de recouvrement des factures. Les hausses de tarifs doivent permettre de remédier au caractère régressif actuel de la structure tarifaire et l'augmentation du prix de l'électricité doit être limitée pour les couches les plus pauvres et les plus vulnérables de la société.

Développement des infrastructures économiques nécessaires à une économie émergente

19. Les services jugent pertinent l'accent qui est mis dans le PND sur le développement des infrastructures. Toutefois, même s'il est approprié d'insister sur le développement du réseau national de routes rurales et sur l'amélioration de la gouvernance pour combler le déficit d'infrastructures du pays, le PND fait abstraction des coûts logistiques élevés qui entravent le développement de nombreuses filières agricoles créatrices de valeur, notamment dans le nord du pays. Il convient de remédier aux coûts de transport élevés résultant des distorsions du marché des transports routiers et de la mauvaise gestion du port et des chemins de fer, en mettant en œuvre des réformes réglementaires afin de promouvoir la concurrence et le renforcement des capacités pour assurer un meilleur respect de la réglementation.

Promotion des échanges commerciaux et des pôles de croissance axés sur le secteur privé

20. Les services se félicitent que le PND mette l'accent sur le rôle essentiel du secteur privé comme moteur de la création d'emplois et de la production de recettes, et ils saluent la volonté des autorités d'améliorer le climat des affaires. Les autorités ont déjà mis en place un Tribunal de commerce chargé de gérer les litiges commerciaux et ont également créé un guichet unique permettant de créer une entreprise en deux jours ouvrables. En outre, le gouvernement a adopté un nouveau code des investissements pour offrir de bonnes incitations au développement du secteur privé et élabore actuellement une nouvelle politique industrielle destinée à accompagner la croissance dans les secteurs stratégiques. Les services recommandent à cet égard aux autorités de s'appuyer sur les conclusions des études récentes de la Banque mondiale sur les *Sources de croissance* et d'appliquer le Cadre d'identification et de facilitation de croissance, en vue de donner la priorité aux secteurs dans lesquels le pays dispose d'un avantage comparatif susceptible de créer une plus grande valeur ajoutée et des emplois, notamment pour les jeunes. Le gouvernement a également pris des mesures pour rendre le secteur financier plus solide et améliorer l'accès des PME au crédit. Par ailleurs, un cadre national pour les partenariats public-privé (PPP) a été adopté avec une liste de projets prioritaires. Les services invitent les autorités à être vigilantes dans le suivi des passifs conditionnels pouvant découler de ces PPP.

21. Les services prennent note de la volonté du gouvernement de promouvoir le tourisme comme moteur de la création d'emplois. La Côte d'Ivoire a néanmoins toujours été une destination touristique peu attrayante et la situation n'a fait que se détériorer avec la longue crise sociale et politique qu'a connue le pays. Pour améliorer le potentiel touristique de la Côte d'Ivoire, le gouvernement doit renforcer son soutien à ce secteur afin d'attirer les investissements et les activités du secteur privé. Les services conseillent néanmoins aux autorités d'analyser plus

rigoureusement l'orientation et les choix stratégiques de ce secteur et d'en évaluer solidement les effets sur l'emploi, l'environnement et les aspects macrobudgétaires, avant de lancer une telle initiative. A cette fin, une comparaison avec l'industrie touristique des pays concurrents serait fort utile.

22. Le PND accorde une place appropriée à la promotion des échanges commerciaux. Les autorités se sont en particulier engagées à améliorer les réseaux commerciaux locaux en procédant à des modifications institutionnelles et en renforçant les capacités. Le PND énonce également un certain nombre de mesures de nature à améliorer la compétitivité des exportations de la Côte d'Ivoire, notamment le renforcement des capacités des acteurs du secteur privé et du secteur public engagés dans les échanges avec l'étranger et l'intensification des missions commerciales. Toutefois, le PND ne traite pas de façon tout à fait adéquate la question des barrières non tarifaires (BNT) qui sont de graves entraves au développement et à l'expansion des échanges commerciaux notamment avec les pays voisins et au sein de la région de la CEDEAO.

C. Un accès équitable de la population à des services sociaux de qualité, en particulier pour les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables

23. Le PND présente un plan d'action ambitieux pour améliorer les résultats dans le secteur éducatif. Les services partagent l'avis des autorités sur l'urgente nécessité d'améliorer la qualité du système éducatif, notamment en matière de formation professionnelle. Ils jugent atteignables les objectifs de développement de l'enseignement primaire et secondaire (indice de parité entre les sexes, taux de scolarisation, taux de réussite, taux de passage du primaire au secondaire, et taux d'alphabétisme), à condition que le gouvernement mette effectivement en œuvre les stratégies énoncées dans le PND. Les services invitent à cet égard les autorités à intensifier le programme d'Éducation pour tous (EPT), en assurant notamment la gratuité des manuels scolaires. De même, pour atteindre les objectifs visés, une participation accrue des associations de parents d'élèves et d'enseignants au suivi de la gestion des écoles publiques sera essentielle.

24. Les services approuvent le choix des indicateurs dans les secteurs de la santé, de la nutrition et du VIH, mais ils estiment que les objectifs devraient être plus réalistes et les priorités mieux précisées et mieux échelonnées. Les services saluent l'analyse objective des failles du système de santé, notamment l'accès restreint des populations pauvres aux soins. Les mauvais résultats du secteur de la santé s'expliquent en partie par l'insuffisance des ressources publiques ainsi que par la faiblesse des modes de gestion. Les services exhortent le gouvernement à accroître les affectations budgétaires à ce secteur et à s'orienter vers un mode de gestion des systèmes de

santé axé sur les résultats, en mettant notamment l'accent sur une meilleure maîtrise des dépenses hospitalières et en orientant en priorité les investissements publics vers les centres de soins de santé primaires, en particulier dans les campagnes.

25. Les services partagent l'avis des autorités sur la nécessité de renforcer la protection sociale de la population en général et des groupes vulnérables en particulier, mais apprécieraient de plus amples détails. Ils saluent l'intention de préparer une stratégie nationale de protection sociale et incitent les autorités à continuer d'aller de l'avant dans l'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie, qui fait partie intégrante du PND et devrait instaurer des mécanismes de ciblage destinés à améliorer et étendre la protection et l'assistance sociales aux groupes réellement vulnérables. Les services exhortent également les autorités à explorer la possibilité de modifier les règles du marché du travail afin de créer un mécanisme de protection sociale de base pour les travailleurs, tout en sauvegardant la flexibilité du marché du travail qui est nécessaire à la création d'emplois.

26. Les services partagent l'avis des autorités selon lequel il est nécessaire d'améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes. Même si le PND contient des mesures pour autonomiser les femmes et ouvrir pour elles davantage de débouchés économiques, les services invitent le gouvernement à coordonner ses politiques de promotion de l'égalité entre femmes et hommes avec ses politiques de soutien à la croissance du pays dans d'autres secteurs, notamment le secteur agricole, où les femmes sont prédominantes dans plusieurs filières. Le gouvernement doit aussi s'efforcer de susciter un consensus national autour de la nécessité d'autonomiser les femmes, condition indispensable aux changements de mentalité nécessaires pour réduire les violences contre les femmes, augmenter la scolarisation primaire et secondaire des filles, et ouvrir davantage la vie politique et l'administration publique aux femmes.

27. Pour permettre un meilleur suivi de la réalisation des objectifs du PND, les services recommandent de réorganiser le système national de statistique de manière à assurer la production régulière de données actualisées et cohérentes portant sur tous les chapitres du PND. L'absence de données adéquates aggrave les difficultés auxquelles sont confrontés les ministères dans la mise en œuvre de leurs stratégies, car ils manquent d'outils pour assurer le suivi des résultats. Les services invitent les autorités à financer en totalité, éventuellement en collaboration avec les bailleurs de fonds, la stratégie nationale de développement de la statistique qui vient d'être préparée par le Ministère du Plan, et à mettre en place un suivi et une évaluation efficaces du PND.

D. Une population vivant dans un environnement sain et un cadre de vie acceptable

28. Le PND souligne à juste titre les enjeux en matière d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets. Le pays souffrant depuis dix ans de la désorganisation, du manque d'investissements et de réglementations déficientes, ces secteurs ne cessent de régresser. Afin d'atteindre les objectifs du PND et d'améliorer les conditions de vie, les services invitent aussi les autorités à mieux définir le cadre institutionnel de ces secteurs, compte tenu du chevauchement des compétences des divers agences publiques chargées de la gestion de ces secteurs, notamment le rôle des administrations locales et des organismes publics.

29. Les services partagent l'opinion du gouvernement sur la faiblesse des capacités de gestion de l'environnement et des ressources naturelles et plaident en faveur d'un cadre plus stratégique pour accompagner les objectifs de développement dans ces domaines. La stratégie énoncée dans le PND, ainsi que les objectifs visés, ne sont peut-être pas suffisamment ambitieux face aux graves carences dont souffrent ces secteurs. Les services encouragent les autorités à améliorer le cadre institutionnel, en remédiant notamment au manque de moyens en matière de planification stratégique, de suivi et d'évaluation.

E. Le rehaussement de la place de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale

30. Le PND énonce clairement l'ambition des autorités de transformer la Côte d'Ivoire en un acteur clé sur la scène régionale et internationale. Les services reconnaissent que la réalisation de cet objectif permettrait d'améliorer l'accès aux marchés internationaux et donc de soutenir le programme de croissance proposé. Néanmoins, la stratégie pour y parvenir mérite d'être explicitée, notamment les mesures destinées à attirer certains IDE et à promouvoir une meilleure intégration des pays de la CEDEAO.

SUIVI ET ÉVALUATION

31. Le PND vise à renforcer le système national de suivi et d'évaluation. Le cadre institutionnel se compose de la façon suivante : i) le Conseil national de suivi; ii) le Comité de supervision; iii) le secrétariat technique; iv) les unités de coordinations sectorielles; et v) les comités de district. Les comités regroupent des représentants de toutes les parties prenantes du pays et sont coordonnés par le Conseil national de suivi, présidé par le Premier ministre, avec comme Vice-Président le Ministre du Plan et du Développement. Pour entretenir un dialogue permanent entre le

Conseil de suivi et les partenaires techniques et financiers, un comité de pilotage a été créé pour i) assurer la communication entre le gouvernement et les partenaires au développement; ii) faciliter la mobilisation des ressources financières et techniques; iii) promouvoir la coordination et l'harmonisation des interventions des différentes parties prenantes, et iv) assurer le suivi des activités de coopération dans le cadre de la gestion de l'aide publique au développement. Cette structure facilite une participation accrue tant au niveau sectoriel que régional. Toutefois, les travaux du Comité de supervision et du secrétariat technique sont difficiles, surtout en raison du manque de moyens au Ministère du Plan.

32. Le PND aurait besoin d'indicateurs clés qui soient précis, adaptés et pertinents pour mesurer les résultats. Les services invitent les autorités à définir les indicateurs clés afin d'assurer un suivi efficace des programmes et des projets du PND, d'une manière qui contribuerait à la réalisation des objectifs. Ils invitent aussi les autorités à renforcer les moyens des ministères dépensiers et à faire participer les collectivités au suivi du PND dans les districts et dans les régions.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

33. Les services estiment que le cadre prévu par le PND pour réduire la pauvreté pourrait être amélioré. L'objectif ambitieux de réduction de la pauvreté n'est pas étayé par des stratégies sectorielles suffisamment bien élaborées par rapport aux buts spécifiques à atteindre. En outre, une stratégie mieux définie est nécessaire pour remédier à la pénurie généralisée de données afin de suivre plus efficacement les résultats. Pour rendre le PND pleinement efficace, il importera aussi de définir plus concrètement les stratégies sectorielles, de les intégrer dans un cadre de dépense à moyen terme et de les faire correspondre aux résultats visés.

34. Les aléas qui pourraient compromettre la mise en œuvre du PND sont les chocs extérieurs, la résistance aux réformes structurelles et l'instabilité sociopolitique du pays. La Côte d'Ivoire est fortement tributaire des exportations de cacao et d'autres produits agricoles, ce qui la rend vulnérable aux soubresauts des cours de ces produits. En outre, les réformes structurelles dans les principaux secteurs de l'économie, notamment le secteur agricole, ont par le passé été sapées par des intérêts catégoriels. Enfin, même si la situation sociopolitique s'est stabilisée, elle demeure fragile et une nouvelle flambée de tensions ethniques ou politiques pourrait faire dérailler le processus de réforme.

35. Pour renforcer le cadre de lutte contre la pauvreté, les services recommandent aux autorités d'accorder la priorité aux domaines suivants :

- *Élaboration d'un programme d'interventions ciblées pour soutenir la croissance dans les grands secteurs stratégiques.* La Côte d'Ivoire dispose d'un important potentiel inexploité dans plusieurs filières agricoles et non agricoles. Des interventions ciblées pour remédier aux obstacles les plus contraignants dans ces chaînes de valeur pourraient jouer un rôle essentiel dans l'accélération de croissance et la création d'emplois. Dans ces conditions, il pourrait être très utile, afin de mobiliser les ressources financières et les compétences techniques requises pour développer ces filières, d'attirer l'investissement direct étranger destiné actuellement à des pays dont la compétitivité est en baisse dans des secteurs où la Côte d'Ivoire pourrait présenter un avantage comparatif.
- *Gestion de l'investissement public.* Pour combler le déficit d'infrastructures, il sera nécessaire d'augmenter considérablement les dépenses et de mieux les gérer. A cette fin, il importera d'étoffer les capacités des ministères dépensiers pour surveiller l'exécution des projets d'infrastructure, instaurer un cadre performant de partenariats public-privé et améliorer les procédures de passation de marché.
- *Maintien de la viabilité de la dette et des finances publiques.* Pour préserver la viabilité de la dette, les autorités doivent continuer à réduire le déficit budgétaire et à recourir essentiellement aux financements extérieurs concessionnels.
- *Mise en œuvre de réformes dans le secteur énergétique.* La mise en œuvre réussie de ces réformes sera primordiale pour renforcer la croissance et la compétitivité. Les services encouragent les autorités à accélérer la mise en œuvre des investissements dans le secteur de l'électricité et à étudier les possibilités de réduire les subventions énergétiques.
- *Prise en compte des effets cruciaux de la croissance et de la lutte contre la pauvreté sur la répartition des revenus, compte tenu de la forte progression de la pauvreté ces dix dernières années.* Il sera donc essentiel d'envisager des mesures qui permettent d'améliorer l'équité, notamment en réformant les mécanismes de transmission dans le secteur agricole et en facilitant l'accès aux infrastructures et aux services sociaux dans les régions où les taux de pauvreté et la densité de population sont élevés.
- *Meilleure hiérarchisation des principales réformes.* Les capacités de l'administration publique en Côte d'Ivoire ont été sérieusement mises à mal par la crise politique des dix dernières années. Pour atteindre les résultats souhaités, il est donc essentiel de hiérarchiser correctement les principaux plans de réforme.

QUESTIONS À DÉBATTRE

- 36.** Les administrateurs conviennent-ils que le PND constitue un cadre adapté pour réduire la pauvreté en Côte d'Ivoire?
- 37.** Les administrateurs partagent-t-ils l'avis des services sur les grandes priorités indiquées pour renforcer la stratégie des autorités et sa mise en œuvre, ainsi que sur les principaux risques à cet égard?